

Pourquoi la morale a-t-elle besoin du réalisme?

Jocelyn Benoist

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Abstract: Why does morality need realism?

The article discusses whether moral realism can be reduced to the mere assertion of the existence of moral truths, and what significance moral realism may have for realism in general. It argues that a mere objectivity disconnected from any reference to reality is not sufficient to do justice to morality. At the same time, it discloses morality as a dimension of the relationship to reality in general and thus sees in moral realism not a mere local application of an abstract philosophical realist perspective, but a condition of realism in general, as far as the latter is about our commitment to reality. In this regard, it discusses Markus Gabriel's 'New Realism' as an example of the intrinsic limitation of an approach to moral realism in purely ontological terms. In this discussion, it clarifies the significance of context for moral realism.

Keywords: Moral realism, New realism, Norms, Context, Contextualism.

Faut-il être réaliste moral?

Sans doute trouve-t-on souvent, derrière au moins une certaine façon de comprendre cette interrogation, une certaine représentation qu'il importe de remettre en question: celle selon laquelle il existerait une question philosophique générale du réalisme qui s'appliquerait uniformément à des domaines différents, voire très différents, comme la même question. Le réalisme serait alors spécifié par son objet. Il n'y aurait pas le réalisme en général, mais toujours le réalisme en tel ou tel domaine. Dans ce domaine, le réalisme consisterait à tenir pour existants les objets, ou certains objets privilégiés, du domaine en question. Ou, pour un réalisme plus exigeant – métaphysique, comme on dit parfois – à tenir pour *réels* lesdits objets, en faisant porter à la notion de réalité une exigence supplémentaire par rapport à celle d'existence – ce qui ne préjuge pas du fait que l'on puisse considérer qu'un aspect de ce qu'on nomme "réalisme" puisse être précisément de n'accepter comme "existants" que les objets que l'on dit par ailleurs "réels".

Une telle représentation domaniale du réalisme a sans doute sa part de légitimité. Elle est probablement valable dans les limites d'une enquête ontologique. À ce niveau, le réalisme peut sans doute être décliné comme une interrogation sur l'existence, ou si l'on préfère sur l'existence réelle. À cet égard il y a une forme d'universalité formelle de la question réaliste – même si celle-ci ne doit pas masquer les éventuelles différences catégoriales qui apparaîtraient à

l'analyse, en ce qui concerne l'existence. Supposer que la question de l'existence appliquée à un domaine ou un autre soit la même question, c'est en effet supposer qu'il n'y a pas différents sens de l'existence – que la différence des objets ne soit pas de nature à introduire une différence dans ce qui est traité alors comme un simple opérateur formel, à savoir l'existence. L'unité de la question réaliste paraît être à ce prix. Il n'y a de réalisme que dans tel ou tel domaine, mais c'est dans le même sens qu'il y a réalisme dans tous les domaines où il est légitime de revendiquer une telle idée. La position que je viens de résumer est celle défendue par Markus Gabriel dans la refondation d'un réalisme en un sens strictement ontologique présentée dans sa somme ontologique *Sinn und Existenz*¹. Ce qu'on pourrait appeler son relativisme sémantico-ontologique le conduit à affirmer que ce qui existe n'existe jamais *qu'avec un certain sens* – thèse de “l'ontologie des champs de sens”: “exister, c'est exister dans un champ de sens” – mais c'est toujours dans le même sens qu'une chose est dite “exister”, qu'elle existe dans un champ de sens ou dans un autre.

En ce sens-là, la problématique réaliste ne va pas sans une forme d'aplatissement. Cette platitude fût-elle agrémentée d'un morcellement de principe, comme c'est le cas dans une ontologie relativiste comme celle de Markus Gabriel, la question semble en effet, en général, se réduire à celle de *ce qui est et ce qui n'est pas*.

Entendu en ce sens-là, il n'est pas sûr que le réalisme ne fasse pas à la philosophie morale plus de mal que de bien: qu'il ne conduise pas à en éluder l'élément moral tout simplement. En effet, ledit “réalisme moral” peut-il vraiment être conçu comme une application locale de la problématique réaliste plus générale telle que nous venons de la définir?

Il semble, à cet égard, qu'il faille distinguer deux points. Sans doute y a-t-il lieu d'adopter un réalisme ontologique en ce qui concerne ce qu'on pourrait appeler les “choses morales” – au sens ou parfois on parle des “choses humaines” chez Aristote. C'est-à-dire, il faut reconnaître l'existence d'*actes moraux* (autrement dit ayant une valeur morale, positive ou négative), de *sentiments moraux*, d'*expériences morales*. Il est même probable qu'un tel réalisme quant à ce qu'on pourrait appeler les réalités morales soit une condition essentielle de l'idée de morale. L'existence et l'importance de réalités morales, donc apparemment la validité de ce que nous avons caractérisé comme le réalisme en général par rapport à la sphère des “choses morales” constitue sans doute un aspect déterminant de ce qu'il y a peut-être un sens à nommer “réalisme moral”.

Pour autant, le réalisme moral peut-il s'identifier à cette simple thèse ontologique – donc à l'application de l'équation générale du problème du réalisme au “domaine moral”? En d'autres termes, le réalisme moral consiste-t-il dans le simple constat de l'existence, ou plus: de la réalité, de certaines choses?

¹ Cf. M. Gabriel, *Sinn und Existenz. Eine realistische Ontologie*, Suhrkamp, Berlin, 2016.

Il est significatif, à cet égard, que, généralement, dans la discussion contemporaine, ce qui se présente comme “réalisme moral”, plutôt que d’affirmer l’existence de certaines choses, se rabatte prudemment sur l’affirmation de la vérité de certains énoncés ou de certaines pensées². On pourrait y voir un trait plus général du réalisme contemporain qui essaie souvent de ne pas être un réalisme métaphysique comme on dit, et finit par privilégier une interprétation épistémique, ou en tout cas sémantique, de l’exigence réaliste. Pour ma part, je pense que le passage de la discussion sur le terrain de la philosophie morale a justement, entre autres bénéfiques, celui de mettre en lumière de façon concrète l’insuffisance d’un tel réalisme qui éviterait d’assumer son engagement avec la réalité, au-delà de la vérité. Pourtant, le fait que de nombreux auteurs qui se disent réalistes moraux, précisément, préfèrent, sur ce terrain, en rester au concept de “vérité” et éviter celui de “réalité”, indique quelque chose. Derrière cette retenue, il faut certainement déceler une double réserve par rapport à une interprétation directement et purement *ontologique* de la morale.

Premièrement, il faut faire droit à l’intuition qu’il y a morale à partir du moment où il y a *devoir*. *Devoir faire*, d’abord de façon obvie: il y a des choses que nous devons faire ou non. *Devoir être* également: il nous faut, par exemple nous efforcer d’être vertueux. Peut-être *devoir sentir*: n’est-il pas moral ou immoral d’éprouver telle émotion en telle circonstance, et profondément dérangeant, du point de vue moral, de ne rien éprouver? On fait procès à l’étranger de Camus de son indifférence et non seulement de son crime – peut-être plus de son indifférence que de son crime, c’est là l’étrangeté du roman, mais une étrangeté bien vue.

Évidemment, il faut sans doute surmonter une tendance première à limiter la notion de devoir au seul sens du *devoir-faire*. Celui-ci autoriserait une opposition trop simple avec l’ontologie, suivant le contraste établi entre ce qu’il y a et ce qu’il n’y a pas mais qu’il faut *faire*. Il n’en reste pas moins que la réflexion morale, y compris là où elle s’applique à *ce qu’il y a*, et non seulement à ce qu’il n’y a pas encore et qu’il faut faire, le fait, semble-t-il, toujours du point de vue du *devoir être*. Par exemple, si on suppose qu’il y a une valeur morale de certaines choses et non seulement des actions – que certains états du monde devraient être caractérisés comme “moraux”, ou en tout cas, comme ayant une valeur morale, par opposition à d’autres – c’est qu’on mesure ces choses à l’aune de ce que, en un sens ou en un autre, elles *devraient être*. Pour le dire en d’autres termes, qui peut-être évitent la notion piégée de “devoir”, le point de vue moral est fondamentalement *normatif*.

Dès lors, il y a peut-être un sens à dire qu’il est *vrai* que les choses doivent être comme ceci ou comme cela et donc à prêter une *vérité* aux énoncés moraux, mais il paraît plus problématique d’interpréter cette vérité supposée en termes de simple existence d’un certain état des choses. On aurait envie de dire que l’énoncé

² Cf. la définition prudente avancée par la *Stanford Encyclopedia of Philosophy* (article ‘Moral Realism’, par Geoff Sayre-McCord): “Moral realism is not a particular substantive moral view nor does it carry a distinctive metaphysical commitment over and above the commitment that comes with thinking moral claims can be true or false and some are true.”

moral, c'est-à-dire à statut moral – il pourrait en effet, s'avérer problématique de penser qu'il existe une classe à part d'énoncés qu'on pourrait *intrinsèquement* appeler énoncés moraux –, ne dit pas simplement comment les choses sont, mais toujours aussi et parfois seulement comment elles doivent être. Cela n'exclut pas la possibilité d'énoncés moraux à caractère descriptif. Il y a un sens à décrire une situation en termes moraux, et il se peut que cette possibilité constitue une condition essentielle de la morale. Simplement, lorsqu'on décrit une situation de cette façon-là, *on ne la décrit pas du seul point de vue de ce qu'elle est, mais aussi de ce qu'elle doit être* – on mesure par exemple la conformité de ce qu'elle est à ce qu'elle devrait être. Qu'un tel type de description articule bien un rapport à la réalité comme telle et qu'en ce sens, elle soit bien une description comme les autres, c'est-à-dire: de plein droit, pourvue du même droit et parfois même ayant un droit supérieur aux autres, me paraît constituer un composant essentiel de ce que j'appellerai une conception réaliste de la morale. Pour autant, premièrement, on ne peut réduire ni le discours moral ni l'existence morale au simple *constat* de la valeur morale de telle ou telle chose. Il semble essentiel que, dans la sphère de ce qu'on appelle morale, interviennent *aussi* des énoncés autres que constatifs. *Deuxièmement*, même si un certain aspect des choses qui peut être décrit constitue une dimension importante de la sphère de ce qu'on appelle morale, il faut alors remarquer que les notions d'*existence* ou de *réalité* ne sont probablement pas suffisantes pour caractériser cet aspect.

Ceci nous conduit au second point. Si la morale se caractérise par l'intervention de la notion de "devoir" ou en tout cas par une normativité de principe, alors, la simple affirmation de l'existence de quelque chose, ou de sa réalité, dans laquelle semblait tenir d'abord l'exigence réaliste, n'a jamais à elle seule une valeur morale. Certes, il nous est peut-être loisible d'affirmer l'existence de choses qui auraient une valeur morale, et il est même possible que tout ou partie de ce qu'on appelle "morale" dépende d'une telle existence. Cependant, il est alors impossible que *le simple fait d'exister* confère à telle ou telle chose une valeur morale. C'est *la conformité de cette existence à une certaine norme* qui en constitue la valeur. Il est toujours possible de dire qu'il existe quelque chose qui est conforme à cette norme, si c'est le cas. Ce genre d'énoncés d'existence ont un sens et, en un certain sens, sont des énoncés d'existence comme les autres. Leur possibilité, cependant, suppose que l'on considère ce qui est dans la perspective de sa conformité à ce qu'il doit être. Le fait que l'être, ici, soit constitutivement appareillé d'un devoir-être suppose qu'on soit capable de donner un sens à cette notion de devoir-être. Or celle-ci paraît irréductible. Ce n'est jamais de la simple considération de choses qui seraient purement en tant qu'elles seraient, mais en tant qu'elles sont comme elles doivent être, qu'on pourra l'extraire. Pour donner un sens à la notion de réalité morale, l'idée d'existence ne suffit pas; il faut celle d'*existence qui satisfait une norme*.

Pour traduire cette analyse dans les termes déjà évoqués: la morale n'est pas un champ de sens parmi les autres – un domaine ontologique de plus. Ou plutôt, il n'y a champ de sens ontologique moral (c'est-à-dire *existence de réalités morales*)

que parce que, d'abord, il y a morale. L'analyse ontologique ne fonde pas le réalisme moral. Tout au plus, elle l'enregistre. Le devoir-être, en effet, n'est pas une forme particulière d'être. Il introduit dans l'être cet écart qui est celui de la normativité morale et, en un certain sens, y subordonne l'être.

Il faut sans doute accorder à cette intuition de l'irréductibilité du devoir-être (par rapport à l'être pur et simple) un certain rôle dans la répugnance que semblent manifester aujourd'hui bon nombre de philosophes qui se disent réalistes moraux à parler de "réalité morale" et leur propension à se replier sur le seul discours de l'*objectivité*. Comme si le réalisme moral consistait à affirmer l'existence d'une objectivité morale: l'objectivité de certaines exigences, certaines évaluations, et même éventuellement de certains constats, mais sans réclamer que cette objectivité ait pour contrepartie métaphysique l'existence de certains *faits moraux* ou en se cantonnant tout au plus à un emploi déflationniste et redondant de ce mot "fait". Suivant une telle conception, il peut sans doute y avoir des *vérités* morales – c'est en tout cas une des formes possibles que peut revêtir l'objectivité morale, sans qu'il soit sûr qu'elle s'y réduise –, mais il n'y a pas de *réalités* morales. Ou alors ces dites "réalités" sont définies purement et simplement comme les objets de telles vérités. Elles n'ont pas d'autre consistance que celle que ces vérités leur prêtent et pour ainsi dire leur confèrent. La réalité est réduite à l'objectivité.

Cette réduction de la réalité à l'objectivité n'a rien d'exceptionnel. Elle constitue un trait endémique des débats philosophiques contemporains autour de la question du réalisme, et pas seulement du réalisme moral. Bon nombre des philosophes aujourd'hui croient que, pour être réaliste, il suffit de défendre les droits de l'objectivité; mieux: qu'être réaliste, c'est défendre les droits de l'objectivité.

De mon côté, je fais partie des philosophes qui ne pensent pas que cela suffise.

L'objectivité est certes importante et en supprimer le principe, c'est sans doute atteindre l'idée même de "réalité". Que serait une réalité qui ne serait pas "objective"? Plus encore: il n'est pas sûr que l'idée de "réalité" sorte tout à fait indemne de l'éventuelle perte de tout sens pour la possibilité d'un accès objectif à elle, ou en tout cas à certaines réalités. Le réalisme a certainement besoin de la notion d'*objectivité*.

Celle-ci, cependant, ne suffit pas pour constituer l'idée de "réalité" qui, en un certain sens, demande plus. La chose n'est pas seulement objectivement. Elle est une chose (*res*). D'autre part et surtout, il est possible que la notion d'objectivité, pour avoir un sens, ait elle-même besoin de la réalité, qu'elle la *présuppose*, en un sens que notre incursion dans le champ de la philosophie morale nous permettra d'entrevoir – loin que la notion de réalité puisse en quoi que ce soit être constituée à partir de la notion d'objectivité, comme l'objectivité en général, mais vue d'un certain point de vue, ou une configuration d'objectivité d'un type particulier.

Quelles que soient les limites de l'abord de la question du réalisme simplement en termes d'objectivité, tel qu'il caractérise une bonne part de la philosophie contemporaine – on remarquera que le réalisme de Markus Gabriel est

de ce type-là, ce qui montre que l'objectivisme n'est pas une garantie contre le relativisme, mais au contraire peut très bien lui prêter un formalisme adéquat – il semble toutefois, en première approche, que le passage de la discussion sur le terrain moral conduise à poser le problème différemment. Sur ce terrain spécifiquement, il pourrait paraître nécessaire, au premier abord, de se réfugier du côté de l'objectivité précisément pour faire droit à cet écart dont nous avons parlé entre *l'être* et le *devoir-être*. Dans la perspective qui est celle de la morale, en effet, il ne s'agit pas tant d'affirmer que les choses sont réellement comme ceci ou comme cela, mais qu'elles *doivent être* comme ceci ou comme cela. Or ce devoir-être n'étant pas un être – mais, tout au plus, sous certaines conditions, ce qu'on appellera une *propriété déontique* d'un être – il semble qu'il n'y ait pas de sens à affirmer sa réalité, mais tout au plus son objectivité. En ce sens, la morale semble justifier une autre définition du réalisme que celle qui passerait par la simple mise en avant du concept de réalité.

Il y a cependant loin de “non-ontologique” à “désengagé ontologiquement”, et il semble qu'une bonne partie de la question du réalisme moral en tant que, dans ce réalisme, comme en tout vrai réalisme, il y va bien de la *réalité*, tienne dans cet écart. En ce qui me concerne, je considère que, pas plus sur ce terrain que sur celui de la connaissance, une simple revendication d'objectivité ne suffit à caractériser une position comme réaliste. Il n'y a réalisme philosophique que là où il y va *du réel* et où l'importance qu'il y aille du réel comme tel est mise en lumière philosophiquement. Ainsi, par exemple, un véritable réalisme épistémique ne consiste-t-il pas seulement à affirmer la capacité de la connaissance à atteindre l'objectivité, mais à mettre en lumière, d'un côté, comment celle-ci, sous certaines conditions, peut constituer *une prise épistémique sur la réalité elle-même*, et de l'autre, n'est elle-même possible en tant qu'objectivité que *sous les conditions réelles d'une connaissance*. Le réalisme épistémique réside alors dans la prise en compte des conditions réelles sous lesquelles seulement une certaine chose peut être dite sue, qui ne constituent pas tant une limitation extérieure de cette connaissance qu'elles ne la définissent et en font la connaissance qu'elle est³.

À cet égard, la transposition à la morale paraît à la fois facile et problématique.

Elle est facile car, s'il y a un certain sens à considérer que, même s'il ne s'y réduit pas, le champ moral est caractérisé par une certaine centralité de la question de *l'action*, celle-ci semble introduire inévitablement dans l'interrogation morale un présupposé réaliste. Là où il est question d'action, il paraît impossible de mettre entre parenthèses le réel. Celle-ci semble en effet inévitablement se présenter comme une forme de confrontation avec le réel. On lutte avec lui, on essaie de l'utiliser, on cherche souvent à lui imposer une norme. Tout ce corps-à-corps suppose qu'on y *soit*, et que, dans l'affaire, le réel compte comme tel – ne serait-ce qu'à titre d'obstacle, mais aussi comme ce qu'on cherche à normer et éventuellement à transformer.

³ Cf. J. Benoist, *Toward a Contextual Realism*, Harvard University Press, Boston, 2021, chapitre II.

Cependant, d'un autre côté, la transposition n'est pas si simple. En effet, quand on souligne les présupposés réalistes nécessaires à ce que la notion de "connaissance" ait un sens, le ressort de l'argument semble tenir dans le fait que cette notion est une notion d'accomplissement (*achievement*). Parler de "connaissance", c'est invoquer *la satisfaction d'une norme*. Or, on a beau jeu de souligner que la satisfaction d'une norme renvoie toujours à des conditions précises de contexte et d'ajustement à ce contexte.

Le problème est que de nombreux termes de notre vocabulaire moral au moins ne sont pas des termes d'accomplissement, mais servent plutôt à formuler des *exigences*.

Une certaine forme de réalisme consisterait certainement à affirmer que cependant, précisément en tant que termes *normatifs*, servant à formuler des exigences, ils ne peuvent se comprendre qu'en référence à la possibilité de leur application adéquate sous certaines conditions. En ce sens, ce serait *l'exigence réalisée* qui fixerait le sens de l'exigence, et, une fois de plus, il faudrait alors envisager les conditions réelles dans lesquelles seulement il y a un sens à envisager l'exigence comme réalisée, et donc la satisfaction de la norme en question. En d'autres termes, le réalisme consisterait alors à toujours interpréter la dimension modale inhérente au caractère déontique de la norme morale en termes de *possibilité réelle*: c'est depuis les conditions réelles sous lesquelles il peut y avoir un sens à remplir la norme en question, et, ce n'est pas (forcément) la même chose, sous lesquelles elle peut être effectivement réalisée, qu'il faudrait comprendre le sens de la norme.

Ce point de vue, qui correspond à ce qu'on appelle souvent vulgairement "réalisme", spécialement en politique, et qui en réalité est un possibilisme⁴, soulève des problèmes. Si être réaliste sur le terrain moral consiste sans doute aussi et d'abord à renoncer à un point de vue qui consisterait à placer *a priori* ce qui serait "moral" dans le registre de l'irréalisable – il y a là de quoi contenter les belles âmes, mais leur idéalisme n'a rien de moral: il se tient à l'abri de l'exigence morale – cela ne veut pas dire qu'on puisse restreindre *a priori* la sphère de ce qui est moral au champ du seul possible. Ce ne serait pas là faire preuve de réalisme mais tout simplement tourner le dos à certains aspects désagréables, et parfois intolérables, de la réalité. *Il se peut que certaines situations, moralement, n'appellent rien d'autre de notre part que l'exigence de quelque chose qui ne peut pas être le cas.*

Aussi, dans un texte que j'avais déjà eu l'occasion de consacrer à ces questions⁵, étais-je parti du paradoxe apparent constitué par le slogan soixante-huitard: "Soyez réalistes, demandez l'impossible!". Il se pourrait que le paradoxe ne soit qu'apparent, ou ne serve précisément, comme tout bon paradoxe, qu'à faire ressortir un aspect de la réalité qui aurait pu d'abord nous demeurer invisible. Il se

⁴ On ne soulignera jamais assez la portée *métaphysique* du débat entre Marceau Pivert et Marcel Gitton à l'heure où, avec le Front Populaire, une fenêtre semble s'ouvrir sur l'avenir.

⁵ Dernier chapitre de Jocelyn Benoist, *L'adresse du réel*, Paris, Vrin, 2017.

pourrait en effet que, si on regarde la réalité en face, *il ne nous reste plus qu'à exiger l'impossible*.

Un réalisme moral, semble-t-il, ne peut refuser de faire droit à une telle (im)possibilité, ou en tout cas au fait qu'elle puisse avoir un sens dans certaines situations, sans renoncer à son titre de "réalisme". Tout au moins, on aimerait dire que le réalisme moral, si une telle chose existe, devrait être neutre par rapport à une telle alternative: qu'il devrait valoir *que la morale soit réalisable ou non*.

Évidemment une telle neutralité est en réalité intenable. En effet, être réaliste, en ces matières comme en d'autres, c'est prendre la mesure de certaines *différences* et de leur importance: du fait qu'elles ne sont pas optionnelles. Il importe au plus haut point de savoir si des biens donnés sont réalisables ou non: cela fait une différence dans notre rapport à la réalité et eu égard au caractère moral ou non de ce rapport. Donc ce n'est pas tant que le réalisme moral doit être indifférent par rapport à cette différence, mais qu'il doit être capable de la faire, si elle a un sens: de la faire, *là où elle s'impose*.

Une telle analyse, cependant, déplace le point d'application de ce qu'il faut entendre par "réalisme" dans le "réalisme moral". Le réalisme moral ne consiste plus alors, ou en tout cas plus nécessairement, à ne vouloir que ce qui peut réellement être fait, ou à ne souhaiter qu'existe que ce qui, de bien, peut réellement exister. Il consiste plutôt à vouloir ou à souhaiter ce qui doit l'être *compte tenu de la réalité* – et il est possible que, dans certains cas, celle-ci nous conduise nécessairement, du point de vue moral, à vouloir ou à souhaiter *ce qui ne peut pas être*: que cela soit là la seule réponse moralement adéquate à la réalité.

Évidemment, on peut tout à fait douter que l'exigence morale conserverait le moindre sens si c'était *toujours* le cas. Il est possible et probable qu'y compris son discord nécessaire avec la réalité dans certains cas se nourrisse de sa réalisabilité dans d'autres – qu'on pourrait décrire comme les cas de droit commun (ou plutôt de morale commune). Que la légitimité et la nécessité qu'il y a à demander parfois l'impossible soient adossées en quelque sorte au sens qu'il y a à exiger, en général, du possible – c'est-à-dire du possible réel. En fait, c'est un aspect de ce qu'on appellera "réalisme moral" que l'injonction morale, en un certain sens, soit toujours adressée au réel, y compris quand celui-ci ne peut la satisfaire. Il y va du *sérieux* de l'injonction morale, qui nous demande de faire réellement ce qu'elle nous demande de faire, ou aux choses d'être réellement ce qu'elle souhaite qu'elles soient. Or, si, en cela, elle ne renvoyait pas la possibilité réelle de certaines choses, elle perdrait toute signification, y compris pour réclamer ce qui ne peut être réel.

En ce point, on découvre ce qu'on pourrait appeler *le socle réaliste de la morale*: à savoir que c'est toujours depuis un rapport au réel déjà noué que peut s'articuler l'exigence morale, y compris pour devenir exigence de dépassement du réel.

Le réalisme moral ne consiste donc pas à récuser *a priori* toute prétention à un tel dépassement, mais plutôt à comprendre une telle prétention dans sa réalité, c'est-à-dire en tant qu'elle ne prend un sens que dans un contexte réel, dans une certaine configuration de rapport à la réalité. *L'intolérable, l'inacceptable* sont des

notions qui ont un sens tout à fait réel. On peut même dire que le poids de la réalité s'y fait terriblement sentir. Et, inversement, suivant le cheminement en retour qui vient d'être suggéré, il faut remarquer que de telles notions, précisément, sont probablement indispensables pour faire droit à la réalité comme telle. Que serait un réalisme qui n'en disposerait pas? En ce sens-là, si le réalisme moral consiste à assumer l'importance du réalisme en général – c'est-à-dire de la thèse d'importance et de priorité logique de la réalité – en tant que condition d'accès au champ propre de la réflexion morale en philosophie, inversement, le réalisme ne peut-il être réalisme jusqu'au bout que s'il intègre la question morale, en tant qu'elle ouvre une dimension même du concept de réalité.

Dans cette dimension, la mesure ou l'harmonie n'est pas un acquis. Avoir une conception réaliste de la morale, c'est aussi être capable d'affronter la possibilité du conflit radical de la morale et de la réalité: la possible démesure de l'exigence morale, ou au contraire de la réalité qu'elle voudrait normer, en tant que réalité proprement insupportable, "en-deçà de toute mesure". Il faut cependant remarquer qu'un tel motif, légitime et nécessaire, n'a de sens qu'en tant qu'il existe une certaine mesure et en référence à elle. Le discord ne se met à acquérir un sens moral ou un autre que dans la mesure où il vient perturber un certain type d'harmonie qui a été mise en place entre les exigences et la réalité. Une certaine exigence déborde cet accord, et détonnant par rapport à lui, résonne comme une exigence de l'irréalisable. Ou au contraire, c'est la réalité qui s'avère trop dissonante pour rentrer dans l'harmonie qui a été définie et qui reste, pour ainsi dire, en-deçà de la possibilité de l'accord. Ne reste alors plus moralement qu'à refuser tout accord avec elle – à ne pas rentrer dans le jeu qui consisterait à prétendre mesurer sa plus ou moins mauvaise adéquation à telle ou telle norme, comme si elle pouvait jamais l'atteindre. Ici s'ouvre l'espace de la *démesure*. Mais celle-ci nourrit toujours sa signification de l'existence d'une certaine mesure – d'un certain régime usuel de normation des choses qui est pris ici en défaut.

Le réalisme moral ne nous demande donc pas nécessairement d'être "réalistes" en morale au sens familièrement revêtu par cette expression – comme lorsqu'on entend par exemple l'entraîneur d'une équipe de football loué pour son "réalisme", c'est-à-dire sans doute pour la lucidité dont il fait preuve quant à ce qu'est son équipe et ce qu'il peut réellement attendre d'elle. En tout cas, il n'entend certainement pas *limiter la morale par le réalisme* et comme si ce dernier représentait une contrainte externe sur celle-ci. Un tel réalisme, en toute rigueur, serait un *réalisme immoral*.

En revanche, le réalisme moral nous rappelle qu'il n'y a pas de morale en dehors de notre *responsabilité vis-à-vis de la réalité*. Ignorer cette responsabilité, c'est tout bonnement tourner le dos à la morale. Il n'y a, encore une fois, rien d'immoral en soi à vouloir ou à estimer devoir ce qui ne peut pas être le cas. Il est même peut-être possible qu'une telle exigence absolue soit la condition de la morale. *Cependant, il est profondément immoral de prétendre le vouloir ou le devoir sans se poser la question de savoir si cela peut être le cas, de mettre par principe hors-jeu la question de la réalité*. En effet, c'est encore par rapport à la

réalité qu'ont un sens et une valeur, si jamais ils en ont, et notre refus obstiné et total de nous en contenter et notre désir d'autre chose ou plus que le réel. Il n'y a, en ce sens, pas de morale *en dehors* de la réalité, y compris là où la morale a vocation à se retourner *contre* la réalité, si elle doit l'avoir. Le rejet moral du réel est une variante (extrême, mais la réalité peut l'être) de notre responsabilité morale par rapport à celui-ci — quant au fait que celui-ci soit bien ou non, acceptable ou non – et suppose donc qu'un rapport moral ait été noué avec lui. Rapport qui, évidemment, ne peut être noué qu'en son sein.

C'est cet *enracinement réel* de nos attitudes morales que je placerais pour ma part sous le titre de "réalisme moral". Encore une fois, un tel enracinement n'intervient pas comme une limitation du caractère moral de ces attitudes mais plutôt comme sa condition. Rien qui ne vaille, ou que l'on doive faire, ou ne pas faire, si ce n'est dans un certain scénario, une certaine *configuration de la réalité*. La réalité est le lieu de la valeur morale, c'est-à-dire où celle-ci acquiert un sens et une nécessité: où telle chose peut apparaître bonne, souhaitable ou inacceptable.

Ce principe ne doit pas être interprété comme une clause de *relativisation*. Ce n'est pas qu'il y aurait des choses qui seraient en soi bonnes mais qui deviendraient mauvaises dans certains contextes réels, ou inversement. Le bon ou le mauvais *est* le bon ou le mauvais tel qu'il se détermine dans une situation donnée. Ce bon ou ce mauvais, là où il fait l'objet d'une évaluation morale au sens fort du terme, peut se présenter sous l'espèce d'un bien ou d'un mal absolu: au sens où ce qui est alors bon doit être tenu pour *absolument bon* et ce qui est mauvais, pour *absolument mauvais*. Cependant, ce qui est alors absolument bon est précisément ce qui l'est *dans cette situation donnée* et ce qui est mauvais, tout autant, ce qui l'est *dans cette situation donnée*. C'est dans la réalité de la situation que le bien et le mal plongent leurs racines. Ils n'existent pas indépendamment de cette réalité. En amont de la réalité, il n'y a ni mal ni bien car aucune détermination suffisante de ce qui serait bien ou mal. Ces termes demeurent indéterminés. La preuve en est: pour les déterminer, on introduit toujours des éléments de scénarios, si schématiques puissent être ceux-ci.

A cet égard, je voudrais, pour terminer, m'opposer à certaines interprétations du réalisme moral qu'on pourrait être tenté d'adopter dans le contexte des nouveaux réalismes, ou en tout cas de ce qui s'appelle ainsi.

Le nouveau réalisme, tout au moins dans la version qu'en donne Markus Gabriel, si je le comprends bien, est un contextualisme. Il pense qu'il n'y a quoi que ce soit de déterminé, et donc quoi que ce soit au sens plein du terme, que dans un certain contexte. Je partage en un sens ce contextualisme, même si je refuserais pour ma part *l'ultra-libéralisme ontologique* qui l'accompagne, et la théorie des "champs de sens" qui fonde celui-ci. Un contexte peut certainement être un contexte projeté, ou fictionnel. Pour autant, ce qui constitue la fécondité ontologique de la notion de contexte, à mes yeux, est à trouver du côté de la *réalité* fondamentale de certains contextes – ceux dont on part pour en élaborer d'autres éventuellement, qui ne partagent pas forcément cette propriété. Si être, c'est être dans un contexte, pour

paraphraser Markus Gabriel, je serais tenté, pour ma part, d'ajouter qu'*être réel*, c'est *être dans un contexte réel* – ou en tout cas plutôt que rien ne peut être réel si ce n'est dans un contexte réel. C'est dans la réalité du contexte en question que l'on trouve les ressources nécessaires à la détermination de tel ou tel élément qui y intervient en tant que "réel". Il y a en ce sens une différence de principe entre les contextes qui sont réels et ceux qui ne sont pas réels. Seuls les premiers ont la puissance d'assigner sa *réalité* – et non seulement son "existence" – à quoi que ce soit.

Ce n'est cependant pas sur ce terrain, ontologique, que je voudrais faire entendre une différence ici. Eu égard à un éventuel "réalisme moral", il me semble que la question est de savoir *où se place exactement cette exigence de contextualité* qui est celle du réel même. Le réalisme moral, est-ce l'exigence morale *plus* la contextualité ontologique en quelque sorte? Ou bien le motif contextualiste, correctement compris, a-t-il une portée au niveau de la détermination de la norme morale elle-même? Et alors en quel sens? Il importe d'être précis à cet égard, car il semble que, de ce point de vue, de nombreuses erreurs sont commises, en règle générale, eu égard à ce qu'on pourrait attendre de ou symétriquement reprocher à un réalisme moral.

Dans un livre récent⁶, en réaction à la pandémie, Markus Gabriel, avec l'esprit de systématisation qu'on peut attendre d'un philosophe allemand, annonce cette fois un "nouveau réalisme moral", dont le livre serait le manifeste. Or, si on y regarde de plus près, le lien avec ce qui avait été présenté dans la somme ontologique précédente comme "nouveau réalisme" apparaît bien, mais semble-t-il plutôt au sens où le motif contextualiste qui avait été mis en avant au niveau ontologique, vient pour ainsi dire *s'ajouter* de façon externe à ce qui est affirmé par ailleurs comme un réalisme moral en un sens plutôt classique. Markus Gabriel affirme en effet qu'il y a des valeurs morales universelles et, selon lui, évidentes, qui, apparemment pourraient faire l'objet d'une intuition morale en un sens quasi-platonisant. En ce sens-là, ledit "nouveau réalisme moral", s'il est conjoncturellement nouveau au sens où il veut s'opposer au relativisme et au subjectivisme postmodernes, sur le fond, paraît tout à fait ancien.

Plus originale, sans doute, du point de vue de l'auteur, est la réhabilitation effectuée de la dimension *ontologiquement subjective* de la valeur morale, qui n'exclut pas la possibilité d'une objectivité. Il faut, pour ainsi dire, désobjectiver la sphère du subjectif et de "l'Esprit" en général⁷ et reconnaître sa pleine objectivité, ou en tout cas son objectivité possible. En quelque sorte, il faut soustraire y compris la valeur de ce qui est subjectif à l'arbitraire et aux caprices de la subjectivité. L'idée est intéressante et renvoie en effet à un aspect central de l'ontologie de ce que

⁶ Markus Gabriel, *Moralischer Fortschritt in dunklen Zeiten*, Ullstein, Berlin, 2020.

⁷ On retrouverait ici le motif introduit dans *Sinn und Existenz*, p. 469, Markus Gabriel reprenant – et détournant dans des termes strictement ontologiques – la formule de Stanley Cavell: "dépsychologiser la psychologie".

Markus Gabriel appelle “nouveau réalisme”, qui est un néo-spiritualisme⁸. Je n’entrerai pas ici en débat avec cet aspect de sa philosophie, que j’ai pu discuter ailleurs⁹. Je voudrais simplement, par rapport au problème qui retient plus particulièrement ici notre attention, poser la question suivante. De fait, la philosophie morale proposée dans *Moralischer Fortschritt in dunklen Zeiten* repose donc sur un soubassement ontologique qui est celui offert par ce qui se présente par ailleurs, c’est-à-dire indépendamment de toute question morale, comme “le nouveau réalisme”; mais pour autant, *ce fait la qualifie-t-il comme elle-même un “nouveau réalisme moral”*? Peut-être y a-t-il lieu, à cet égard, de distinguer entre *les conséquences morales du nouveau réalisme* et ce que serait un véritable “nouveau réalisme moral”. Donc encore une fois, si nouveau réalisme moral il y a dans *Moralischer Fortschritt in dunklen Zeiten*, qu’y a-t-il donc de nouveau dans ce réalisme *en tant que réalisme moral*?

A l’examen, il semble que la nouveauté, en la matière, intervient plutôt en aval, et de façon plutôt indépendante de ce qui a été caractérisé en un premier temps comme “réalisme moral”. Le réalisme moral affirmé avec force dans le livre – et dont le contenu paraît terriblement abstrait et minimal, par certains côtés naïf – est résolument acontextuel et universaliste. En ce sens-là, il paraît très éloigné de l’espèce de relativisme ontologique généralisé que semblait introduire ledit “nouveau réalisme” sur son terrain de définition originaire, ontologique. Il paraît même lui tourner le dos: tout se passe comme si le néo-classicisme d’un réalisme moral tout à fait traditionnel – que Markus Gabriel aurait appelé dans *Sinn und Existenz* “métaphysique” – venait compenser le baroque épousé par le nouveau réalisme sur le terrain ontologique.

Cette articulation, cependant, se reflète sur le terrain éthique, qu’en un sens elle vient traverser. La touche néo-réaliste, en effet, dans le nouveau réalisme moral défendu dans *Moralischer Fortschritt in dunklen Zeiten*, semble intervenir au niveau de *l’application*. Les valeurs morales sont universelles, mais reste à les appliquer dans des contextes très différents, tels que finalement elles donnent des résultats qui sont différents – mais valables relativement au contexte donné dans lequel la valeur est appliquée.

L’idée, dès lors, est celle de la *contextualité non-morale de l’application de la valeur morale*. De façon frappante, dans son analyse, Markus Gabriel distingue deux types de fait. D’un côté, les *faits moraux*, qui paraissent absolus, inamovibles, même s’ils ne sont découverts que très graduellement par l’humanité. Ainsi, pour reprendre son exemple fétiche: il est mal de torturer un enfant. De l’autre, les faits non-moraux, qui, eux, varient, ce qui fait que la question puisse se poser, dans certains contextes, de savoir si la situation doit être considérée comme un cas

⁸ Voir Markus Gabriel, “Neo-Existentialism: How to Conceive of the Human Mind after Naturalism’s Failure”, in Markus Gabriel (éd.), *Neo-Existentialism*, Polity Press, Cambridge/Medford, 2018.

⁹ Voir J. Benoist, “¿Independencia respecto de la mente?”, in *Estudios Filosóficos* (Valladolid), 2019, LXVIII, pp. 459-474.

tombant ou non sous cet interdit absolu. La contextualité intervient donc bien, mais en aval. La valeur morale n'est pas contextuelle. *C'est son application qui l'est.*

Une telle analyse ne me paraît pas offrir les conditions d'un véritable réalisme moral.

Certes, elle se rattache à un réalisme moral traditionnel, en tant qu'affirmation abstraite de l'existence d'une objectivité morale, et peut-être, à l'arrière-plan, si l'on creuse, à un *réalisme moral métaphysique*, puisque, de façon sous-jacente, est affirmée chez Gabriel une *ontologie des valeurs* – dont on ne comprend cependant pas très bien, alors, pourquoi elle se trouve en situation d'exception ontologique et ne doit pas être relativisée comme semble devoir l'être, d'après lui, l'ontologie en général. Si être en général c'est être dans un champ de sens, alors une valeur, comme le reste, n'est que dans un certain champ de sens. De là à dire qu'elle ne *vaut* que dans ce champ de sens, la conséquence paraît tentante, et à vrai dire inévitable pour un auteur aussi fortement orienté vers l'ontologie (et qui donc est irrésistiblement porté à interpréter le *valoir* comme *l'existence d'une valeur*) que Gabriel.

Mais l'affirmation d'une objectivité morale a-t-elle le moindre sens si elle n'est pas référée à la réalité qui motive cette objectivité et crée les conditions de sa revendication? Quant à l'affirmation d'une réalité morale *sui generis* et transcendante, du type de celle de "valeurs" entendues en un sens platonisant, c'est-à-dire déconnectées de ce que nous entendons d'habitude par "la réalité", qui constitue pourtant la seule scène de nos engagements moraux et de nos évaluations morales, à quoi sert-elle? C'est-à-dire en quoi nous dit-elle quoi que ce soit sur *le caractère moral ou non-moral de la réalité*, qui est pourtant, finalement, ce qui semble être en jeu dans la morale? L'argument de la *queerness*¹⁰, de l'étrangeté de telles supposées réalités morales transcendantes, n'est pas simplement ontologique – fondé sur le refus d'accepter des entités bizarres, éloignées de ce que nous entendons d'habitude par "réalités". Il est proprement moral. Ce qui ne va pas avec ces prétendues réalités *sui generis*, c'est qu'elles ne donnent pas à la morale une prise sur ce qu'on entend d'habitude par "réalité". Or une telle prise est l'enjeu même de la morale.

En d'autres termes, le contexte ne peut pas être pensé comme *en aval* de la morale et une sorte de contrainte qui pèserait sur elle de l'extérieur, mais en elle-même sans valeur morale. Il est au contraire ce qui lui donne sa substance et sa teneur proprement morale.

Cela veut dire aussi que l'intervention du contexte, ici, ne doit pas être conçue comme la relativisation seconde de quelque chose qui serait d'abord défini hors contexte. Parfois, peut-être, il y a lieu de relativiser telle ou telle norme morale: c'est-à-dire il se peut que parfois, dans des situations de certains types, la morale le permette, et d'autres fois, même, qu'elle l'exige. Mais ce n'est pas là le sens

¹⁰ Voir, classiquement, J.L. Mackie, *Ethics: Inventing Right and Wrong*, Penguin, London, 1977, pp. 38-39.

premier, ou général, de la *contextualité*. Son rôle, en général, est bien plutôt de constituer *l'élément de la fixation de la norme morale elle-même*. Ce que l'on doit faire, c'est essentiellement ce que l'on doit faire *quand*, et ce qui vaut moralement est essentiellement ce qui vaut dans une certaine intrigue morale.

Lorsqu'on ramène ainsi la valeur éthique à la réalité de *situations morales*, on s'attire généralement, de la part de l'universaliste formel, le reproche de particularisme, ou de relativisme moral – rapporter la morale à des formes de vie et à des expériences réelles, fi! – parallèlement à un certain type de critique que le contextualisme essuie souvent en épistémologie. Cependant, dans un cas comme dans l'autre, c'est tout juste passer à côté de l'essentiel et purement et simplement ne pas comprendre le contextualisme, qui n'est pas un relativisme¹¹. Que la norme morale, quelle qu'elle soit, trouve toujours la puissance de s'articuler dans certaines configurations réelles d'action, d'expérience, ou d'émotion ne veut pas dire qu'elle soit rivée à une situation donnée, puisque raisonner en termes de "contexte", c'est précisément réfléchir et sur la façon dont une norme donnée est susceptible de s'appliquer *en des occasions différentes*, parce que celles-ci précisément peuvent être tenues pour relever *du même contexte*, et sur la façon dont il peut s'avérer ou non possible, dans un cas donné, de *transposer* une certaine norme d'un contexte à un autre.

Le contextualisme en morale n'intervient donc pas en aval de la morale, en limitation ou en correction de la morale, mais il est bien plutôt ce qui la rend possible et lui donne un sens en tant que morale. Il est la dimension constitutive de l'évaluation morale. Il ne s'agit pas d'ajuster après coup une norme au contexte, mais bien plutôt de définir des normes là où elles peuvent seulement être définies, parce que là où elles ont une portée réelle: en contexte, leur capacité de créer de la valeur se nourrissant de leur référence constitutive à certains contextes.

Cela signifie en premier lieu que, loin que la contextualité vienne s'ajouter comme un facteur externe, potentiellement parasitique, à la morale, c'est *le rapport au contexte* lui-même qui est *moral*. C'est dire aussi que le rapport moral au contexte dévoile des aspects réels de ce contexte qui n'apparaîtraient pas autrement, mais resteraient aveugles à une analyse ou une attitude qui ne seraient pas empreintes de normativité morale.

Pour revenir à notre question initiale, il y a donc une *portée ontologique de la morale*, au sens où les attitudes morales révèlent des aspects réels du monde. Vouloir mettre en suspens la sphère morale et rester dans une neutralité axiologique, comme on dit, c'est perdre en intelligibilité du monde et surtout, certainement, en sensibilité au monde, et donc en réalité tout court. Par certains côtés, un monde moins moral est un monde moins réel.

En ce sens, *la morale fait quelque chose à l'ontologie*, et c'est un aspect essentiel de ce qu'on appellera "réalisme moral" que de le comprendre.

¹¹ Pour une argumentation parallèle sur le terrain théorique, voir Jocelyn Benoist, *Toward a Contextual Realism*, op. cit., ch. VII.

Pour autant, cela ne veut pas dire qu'on puisse fonder la morale sur l'ontologie, c'est-à-dire sur une ontologie qui ne serait pas déjà elle-même sous la contrainte ou la demande de la morale. Aucun catalogue d'entités ne nous dira jamais comment nous devons sentir ou ce que nous devons faire, ni plus généralement et moins subjectivement, comment devraient être les choses.

De cela il reste dans chaque situation à *juger*, et c'est sur cette notion de *jugement* que le réalisme moral devrait mettre l'emphase. Pas de morale sans appréciation du réel, ni décision effective quant à ce qu'il y a à faire par rapport à lui. Or ces appréciations et décisions sont à chaque fois à effectuer dans et face à la réalité. Elles ne peuvent pas être décidées en amont de la confrontation avec cette réalité et requièrent de l'agent moral un juste sens de cette réalité et de l'adéquation ou non du scénario dans lequel il l'interprète ou on veut la lui faire interpréter.

Cela signifie qu'un tel réalisme moral suppose nécessairement, chez les agents moraux, quelque chose comme une "sensibilité morale" – sensibilité morale au contexte. Une telle sensibilité morale n'est pas un donné. Elle se forge au fil d'expériences et d'épreuves, dans lesquelles se construit et se révèle à la fois la signification morale du réel. C'est dire aussi qu'elle peut s'éduquer. Mais aucune *casuistique*, substituant à la confrontation effective aux contextes des règles censées nous délivrer de la tâche d'avoir à appliquer les règles en contexte et d'en prendre la responsabilité, ne pourra jamais suppléer l'absence d'une telle sensibilité. L'insensibilité à la situation, qui place l'agent moral en position d'*indifférence* par rapport au réel, est la mère non pas de tous les vices, car, pour en avoir, il faut déjà être moral¹², mais de l'*immoralité*.

¹² Le mal est un aspect de la vie morale. Le réalisme moral au sens mis en avant ici a trait aux conditions mêmes du champ de l'existence, de l'expérience et de la réalité morales – donc pour le bien et le mal d'avoir un sens.